



Béziers, le 21/06/2018

Objet : Suppression du groupe de travail « TRS »

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les responsables du SNE34 ont pris connaissance de votre décision concernant la suppression du groupe de travail « TRS ». Nous comprenons tout à fait votre colère face à cette situation, plus que la comprendre nous la partageons. Nous avons d'ailleurs dénoncé ces agissements sur notre site et par email à l'ensemble des enseignants de l'Hérault dès le 20 juin.

Ce n'est pas la première fois que le Snuipp34 se démarque de cette façon, nous soulevons ce problème en CAPD régulièrement depuis plusieurs années. Néanmoins, nous regrettons que les actes du Snuipp34 impactent l'ensemble des organisations syndicales, et par conséquent l'ensemble des enseignants de l'Hérault.

Le SNE34 a toujours tenu sa parole tant envers les enseignants qu'envers l'administration. Le SNE34 n'a jamais bafoué la confiance nécessaire au bon fonctionnement de nos institutions.

Le groupe de travail « TRS » est efficace et permet d'ajuster certaines situations en amont. Il nous semble injuste pour les enseignants ainsi que pour vos services de faire disparaître ce groupe de travail.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir revenir sur cette décision.

Nous vous assurons de notre profond attachement au service public d'Éducation et vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le SNE34  
Matthieu Verdier  
Elu CAPD